LE PROCESSUS DE CONSTRUCTION D'UNE DÉMOCRATIE ALIMENTAIRE EN PROVINCE DE LIÈGE

ACTE 1

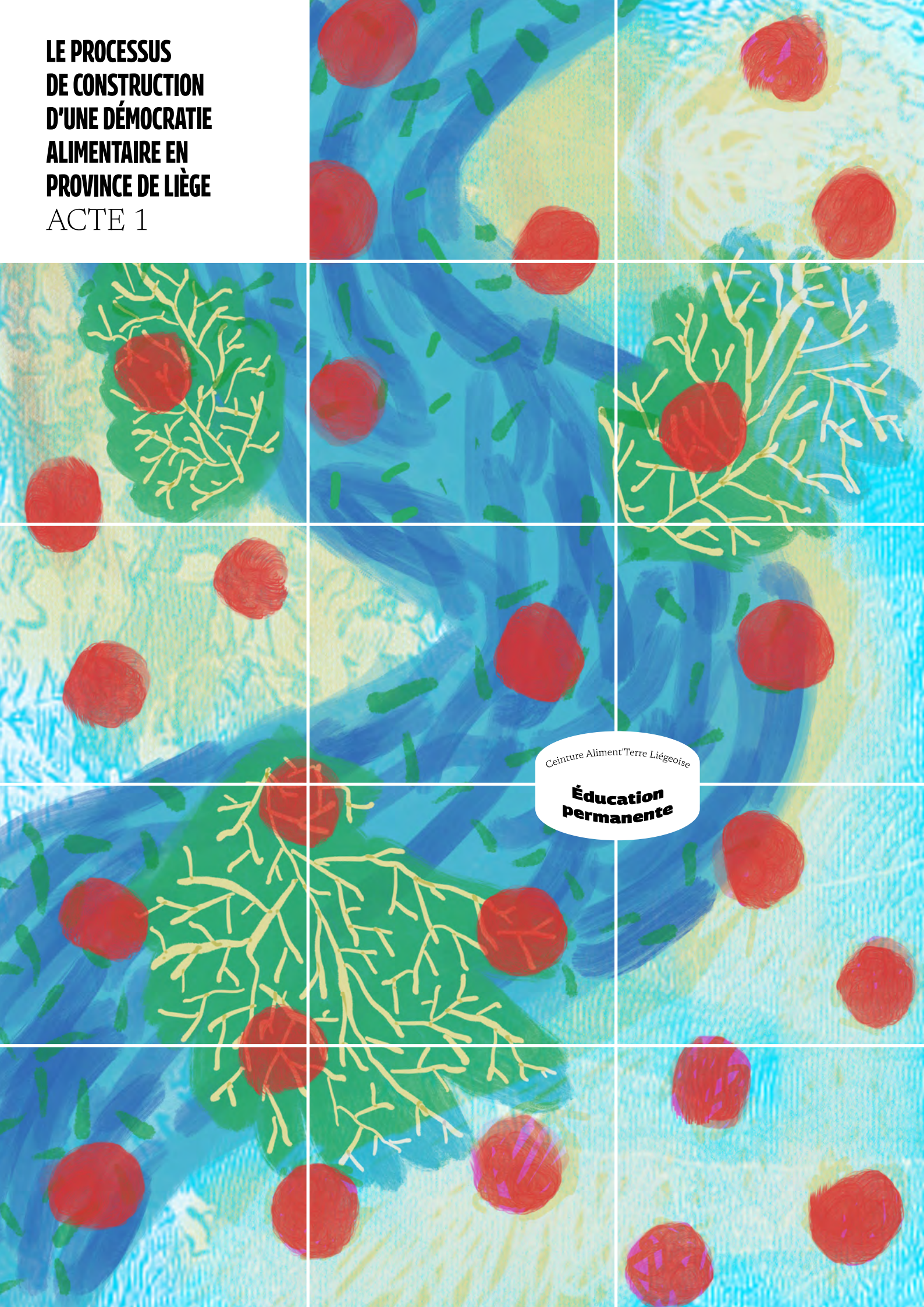

Ceinture Aliment'Terre Liégeoise

Éducation permanente

LE PROCESSUS DE CONSTRUCTION D'UNE DÉMOCRATIE ALIMENTAIRE EN PROVINCE DE LIÈGE

ACTE 1

Le colloque *Disein⁰ Food* consacré aux Conseils de Politique Alimentaire locaux

L'instauration d'une démocratie alimentaire est un des fondements de l'action de la CATL. Le projet de création de Conseils de Politique Alimentaire (CPA) en région liégeoise matérialise cette ambition, en permettant d'y inclure un maximum de parties prenantes, et en s'appuyant sur des partenariats qui apportent une légitimité scientifique et politique au projet. La notion de démocratie étant indissociable de celle de transparence et de participation, il nous a semblé nécessaire de documenter le processus. À la fois acteurs et observateurs – d'aucuns diront juge et partie, nous entamons cette recherche-action dans une démarche d'éducation populaire. Ceci est le premier acte d'une nouvelle aventure démocratique que nous continuerons de documenter.

1. Introduction et contexte

Largement implantés en Amérique du Nord depuis plus de 30 ans, les *Food Policy Councils (FPC),* ou Conseils de Politique Alimentaire (CPA) ont depuis lors émergé dans de nombreuses villes et régions du monde, notamment en Europe (FPC au Royaume-Uni, Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) en France, etc.). Depuis quelques années, les projets de construction d'organes de gouvernance alimentaire de ce type font leur apparition sur le territoire belge.

Des organisations de la société civile telles que FIAN[1] ont participé à populariser les CPA, présentés comme des plateformes multi-acteurs ayant pour objectif d'identifier et de proposer des solutions innovantes et transdisciplinaires en vue d'améliorer les systèmes alimentaires à l'échelle territoriale[2], plus durables du point de vue environnemental, et plus justes du point de vue social[3]. Pour Olivier De Schutter[4], ces structures de gouvernance participative représentent des espaces permettant de créer des solidarités trans-communales, des alliances villes-campagnes, et d'inscrire la relocalisation de l'alimentation dans des circuits économiques viables[5].

Pour la Ceinture Aliment-Terre Liégeoise (CATL), l'instauration de CPA est vue comme une opportunité de diffuser les innovations sociales dont elle est porteuse, de manière à favoriser une transformation significative du système alimentaire local[6]. La création de CPA permettra également de s'ouvrir à un panel plus diversifié et complet d'acteurs et d'éviter l'entre-soi et la marginalisation des initiatives mises en place. En effet, un danger pour les réseaux agroalimentaires alternatifs est l'enfermement dans une bulle, sans avoir d'impact réel sur le modèle dominant[7].

En mars 2019, le Réseau des Acteurs Wallons pour une Alimentation Durable (RAWAD) met en avant le concept de « démocratie alimentaire » via l'organisation d'un événement intitulé « La démocratie au service de l'assiette pour tous. Comment assurer collectivement une transition vers des systèmes alimentaires justes et durables au niveau (supra) local? »[8]. Lors de cette journée, les CPA locaux sont mis à l'honneur et quatre initiatives sont présentées : les *Food Policy Councils* anglais, le *Voedselraad* de Gand (Flandre)[9], le Conseil Consultatif Good Food en Région Bruxelloise[10], ainsi que le Projet Alimentaire Territorial (PAT) du Douaisis (région Hauts de France)[11].

A un niveau plus institutionnel, la *Stratégie « Manger Demain »*[12] du Gouvernement wallon en matière d'alimentation durable prévoit la mise en place de CPA aux niveaux local et régional[13]. Cette volonté de voir naître de telles structures dans les territoires est confirmée par les autorités wallonnes, inscrivant la création de Conseils alimentaires locaux, de même qu'un Collège Wallon de l'Alimentation Durable[14] (CwAD) dans la *Déclaration de politique régionale pour la Wallonie 2019-2024*[15].

C'est dans ce cadre qu'en septembre 2020, un appel à projet visant à soutenir la « Relocalisation de l'alimentation en Wallonie » est proposé par la Ministre de l'Environnement Céline Tellier en collaboration avec le Vice-Président et Ministre de l'Agriculture Willy Borsus et la Vice-Présidente et Ministre de l'Emploi, Christie Morreale, subventionnant ainsi 46 projets wallons pour une durée de trois ans (2021-2024). Parmi eux, une dizaine de projets de gouvernance alimentaire territoriale ont été sélectionnés, dont trois en Province de Liège[16] :

- Sur l'arrondissement administratif de Huy-Waremme (en vert, sur la carte[17] ci-contre), le projet *Vers une gouvernance démocratique et le développement intégré d'un système alimentaire durable pour le bassin de vie « Meuse Condroz Hesbaye »*[18].

- Sur l'arrondissement administratif de Liège-Métropole (en rouge ci-contre), le projet *Conseil de Politique Alimentaire (CPA) de Arrondissement de Liège*

- Sur l'arrondissement administratif de Verviers (en bleu ci-contre), le projet *Réseau Aliment-Terre de l'arrondissement de Verviers (RATaV)* impliquant la création d'un CPA, et porté par la structure d'animation éponyme du RATaV.

Ces trois CPA, s'inscrivant dans la Stratégie « *Manger Demain* » du gouvernement wallon, se réfèrent tous au référentiel « Vers un système alimentaire durable en Wallonie[19] », qui pose de nombreuses balises en termes de respect de l'environnement, d'équitabilité des filières, ou encore d'accessibilité pour tous (en particulier des publics précaires) à une alimentation saine.

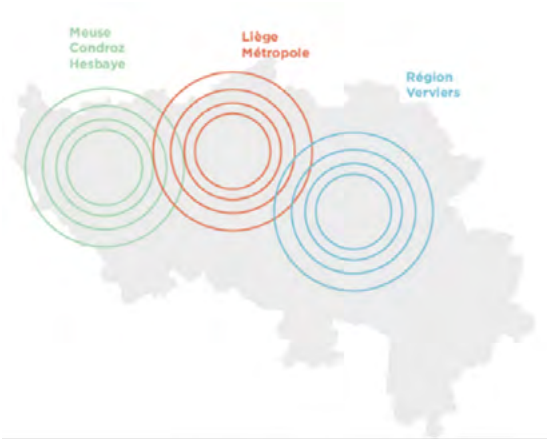

© carte par Synthèse

Le territoire de la Province de Liège (illustré ci-contre) sera donc couvert à 3/4 par des CPA d'ici trois ans, ce qui en fait une Province pionnière en termes d'expérimentation de gouvernance alimentaire locale.

Le partenariat entre la Ceinture Aliment-Terre Liégeoise (CATL) et l'Université de Liège a permis la co-organisation d'un séminaire dans le cadre du projet « Disein Food »[20] le 11 mars 2021. Cet événement virtuel fut l'occasion d'organiser une première rencontre entre certains acteurs des arrondissements administratifs concernés par la mise en place de CPA locaux en Province de Liège. Il a également permis de bénéficier d'un retour d'expérience d'un conseil consultatif français (le CCGAD de Bordeaux Métropole), très similaire à ce que nous entendons par Conseil de Politique Alimentaire.

Cette publication s'inscrit dans le contexte précité, et a notamment pour objectifs de garantir la transparence du processus de co-construction des CPA en Province de Liège et de susciter la participation de davantage de structures (agricoles, entrepreneuriales, associatives, coopératives, etc.) et de citoyens à ces instances.

2. Le Conseil Consultatif de Gouvernance Alimentaire Durable (CCGAD) de Bordeaux Métropole

Le séminaire Disein Food fut ainsi l'occasion de faire intervenir Mme Nathalie Corade et Mme Marie Lemarié-Boutry, maitres de conférences en économie à l'école d'agronomie de Bordeaux Sciences Agro, pour un retour sur l'expérience de mise en place d'une structure de gouvernance alimentaire territoriale à Bordeaux (France) : le Conseil Consultatif de Gouvernance Alimentaire Durable (CCGAD). Implémenté dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial (PAT) de Bordeaux Métropole, le CCGAD fut lancé en 2017[21].

Mais revenons quelques instants sur le contexte hexagonal des PAT dans le cadre duquel le CCGAD Bordelais s'est implémenté.

Tout comme les CPA en Belgique, les PAT français sont des projets visant à relocaliser l'alimentation et l'agriculture sur un territoire donné. Ils sont élaborés de manière concertée avec les acteurs centraux du projet, tels que les agriculteurs, producteurs, transformateurs, distributeurs, collectivités territoriales, consommateurs, acteurs politiques, ... etc. (voir illustration ci-contre[22]).

À l'échelle de la France, la mise en place des PAT se fait de manière diversifiée, tant par les acteurs (citoyens, politiques, acteurs économiques, ...) qui les impulsent que par ceux qui y participent, mais aussi dans leur mise en œuvre. Les plans d'actions différent en fonction des territoires et des forces vives composant les PAT ; ces derniers se retrouvent ensuite fédérés par le Réseau national des PAT[23] (RnPAT).

Dans le cadre du PAT de Bordeaux Métropole, qui a débuté en 2016, le CCGAD s'est constitué l'année suivante sur base d'un dialogue territorial permettant un échange permanent entre les acteurs le composant, ce qui favorise un réajustement constant des avis et des actions décidées en son sein, ainsi qu'une plus grande participation aux décisions. *In fine*, son objectif est de co-construire des stratégies visant à accompagner la transition de la métropole bordelaise vers l'émergence d'un système alimentaire territorial durable.

MISSIONS

À cette fin, quatre missions principales ont été définies:

1 **Fédérer les acteurs et animer les coopérations,**
2 Sensibiliser, valoriser, porter à connaissance,
3 **Soutenir les initiatives locales et les expérimentations,**
4 Suivre et évaluer les performances du territoire.

THÉMATIQUES

Un plan d'action a par ailleurs été mis en place selon quatre grandes thématiques:

1 **Permettre à tous d'exercer son choix d'une alimentation saine et durable,**
2 Lutter contre le gaspillage alimentaire,
3 **Renforcer la capacité agricole alimentaire du territoire,**
4 Relocaliser les filières et encourager les circuits courts et de proximité[24].

COLLÈGES

Au niveau de sa composition, le CCGAD comporte en son sein cinq collèges organisés de la manière suivante:

1 **Acteurs des politiques publiques et accompagnateurs,**
2 Acteurs de la production alimentaire et agricole et accompagnateurs,
3 **Acteurs de la transformation alimentaire et accompagnateurs,**
4 Acteurs de la distribution alimentaire et accompagnateurs,
5 **Acteurs pour la sensibilisation, la défense des intérêts et l'aide aux changements de pratiques des mangeurs et des mangeuses.**

Leur choix s'est donc porté vers une structuration des collèges par acteurs, et non par filières ou sous-territoires.

Par ailleurs, un comité de pilotage, une présidence et un comité d'animation ont été constitués.

Un des principaux enjeux d'un CPA ou d'un PAT est de parvenir à un niveau d'inclusivité et de représentativité suffisant, car l'alimentation est un bien commun dont personne ne peut se targuer d'avoir la compétence exclusive ou le monopole. En particulier, les organes dont la création a été impulsée par des pouvoirs publics locaux, comme c'est le cas pour le CCGAD, courent le risque d'avoir une composition déséquilibrée, où les acteurs institutionnels sont sur-représentés, au détriment des acteurs de terrain notamment. Ce potentiel écueil a été anticipé dans le cas bordelais, tant dans la composition que dans la gouvernance qui ont été pensées en amont, et qui ont guidé l'élaboration du projet. A cet égard, cette expérience peut d'ores et déjà être considérée comme un succès.

Plus encore que de prévoir au sein du PAT/CPA une place pour chacun, ou en tout cas chaque catégorie d'acteurs, il nous semble important de les impliquer dès la phase de conception de ces dispositifs de gouvernance alimentaire. L'enjeu est, nous semble-t-il, d'impulser un processus qui soit inclusif et systémique, et de donner chair et consistance au concept même de démocratie alimentaire[25].

3. Focus sur les Conseils de Politiques Alimentaire en province liégeoise

Outre la présentation du cas du PAT bordelais, le séminaire du 11 mars 2021 fut l'occasion d'organiser des moments d'échanges entre les sous-territoires de la Province de Liège concernés par la création de leur CPA. Il semblait en effet nécessaire de créer d'une part, des moments de réflexions communs entre projets liégeois, ainsi que d'autre part, des moments où les acteurs de chaque territoire/arrondissement puissent se rencontrer au sein de tables de discussions dédiées.

En pratique, chaque table fut coanimée par un membre de l'Université de Liège (ULiège), et par un permanent de chaque organisation en charge de la création d'un CPA en Province de Liège, à savoir, respectivement : le GAL Jesuishesbignon.be pour l'arrondissement de Huy-Waremme, la Ceinture Aliment-Terre Liégeoise pour l'arrondissement de Liège Métropole, le Réseau Aliment-Terre de l'Arrondissement de Verviers pour l'arrondissement de Verviers. Les groupes de travail territoriaux furent constitués de manière autonome par ces trois organisations, chacune ayant convié au séminaire les acteurs territoriaux lui paraissant les plus appropriés pour une première rencontre sur la gouvernance alimentaire territoriale.

Territoire de Liège

Autour de la table virtuelle, les participants sont issus de milieux variés. On compte des organes de développement local, des acteurs de l'insertion, des producteurs, des transformateurs, des coopératives, etc.

La majorité des participants présents dans cet atelier voient un intérêt à la naissance du CPA de l'Arrondissement de Liège pour construire une vision stratégique partagée sur ce territoire supra-communal. Un besoin relatif à l'interconnaissance entre les acteurs territoriaux et l'échange d'informations sur leurs contraintes et leurs enjeux respectifs est mis en évidence par tous les participants. Le CPA permettrait dans un premier temps d'éviter les doublons et de renforcer les synergies, et à plus long-terme, de favoriser la (re-)construction de filières alimentaires entières à l'échelle locale.

Au niveau de son fonctionnement, le CPA a vocation à devenir un lieu d'échange d'informations et de construction d'une vision commune pour le territoire. Mais il devrait également être la source de projets concrets, via la mise en place de groupes de travail thématiques et territorialisés.

En ce qui concerne l'identification des axes de travail, cette première consultation fait apparaître une structuration des actions autour de l'offre et de la demande, avec notamment un accent particulier sur les conditions de vie des producteurs.

Du côté de l'offre, 5 axes de travail sont donc cités:

- Un premier axe sur la « **viabilité des producteurs** » a été plébiscité prioritairement par les participants : comment améliorer les conditions de vie des producteurs, leur niveau de revenus (nombreux sont sous le seuil de pauvreté) via des actions sur le prix juste, via des innovations sociales telles que l'Agriculture Soutenue par la Communauté, ou encore via des interventions des pouvoirs publics pour soutenir le revenu des producteurs. Les participants ont également insisté sur la nécessité que les producteurs soient présents dans le CPA.

- Un deuxième axe concerne « **l'accès au foncier** » : comment enrayer la spéculation sur le foncier agricole ? Comment créer des partenariats public-privé susceptibles de rencontrer un tel objectif, par exemple en attribuant, à des conditions plus favorables que celles du marché, des terres publiques à des producteurs dont l'activité présente une plus-value sociale, écologique ou plus généralement sociétale ?

- Un troisième axe porte sur les questions de « **formation / d'accompagnement / d'espace-test** » : comment accompagner les producteurs pour faciliter leur installation, leur développement, ou encore leur transition vers des pratiques plus durables ?

- Un quatrième axe souligne le besoin « **d'infrastructures** » : comment créer des alliances pour construire les chainons manquants des filières alimentaires locales ? Comment impulser la mise en place d'ambitieuses infrastructures pour les activités de transformation, de logistique et de distribution alimentaires en circuit court ?

- Un cinquième axe est enfin identifié sur « **l'emploi** / **l'insertion socio-professionnelle** » : comment favoriser l'emploi pour les personnes exclues du marché du travail dans l'écosystème alimentaire local? Quels sont les nouveaux métiers qui se profilent ?

Du côté de la demande, 3 axes de travail sont identifiés:

- Un premier axe porte sur la « **sensibilisation** / **l'éducation** » : comment continuer à sensibiliser tous les publics au grands enjeux alimentaires, y compris dans une perspective d'inclusion/cohésion sociale ?

- Un deuxième axe souligne le « **droit à l'alimentation durable** » : étant donné que la nourriture servie dans les cuisines de collectivités (écoles, maisons de repos, hôpitaux, ...) s'adresse à un public très hétérogène, comment favoriser l'utilisation de produits locaux, sains et durables dans ces cuisines?

- Un dernier axe regroupe des réflexions sur « **l'environnement soutenant** » : comment utiliser les marchés publics comme des leviers pour favoriser les circuits courts ?

Les axes de travail cités ci-dessus ont été pointés comme prioritaires par le panel d'acteurs présents lors de la table ronde. Il ne s'agit toutefois pas d'une liste exhaustive qui constituera le plan d'action du CPA de Liège Métropole. En effet, nous avons ici le résultat d'une réflexion sur un temps court, effectué avec un groupe restreint. Cette liste sera étoffée par d'autres moments d'échanges avec les forces vives du territoire, notamment lors du Forum organisé le 11 septembre 2021. Une fois le CPA constitué, la liste définitive sera établie, ainsi qu'une temporalité pour réaliser les actions décidées.

Territoire de Verviers

La table virtuelle autour du projet de Verviers était composée essentiellement d'acteurs issus des milieux associatif, académique et culturel. Lors du premier tour de table, il leur a été demandé quels étaient les thèmes qui devraient être abordés dans le cadre du CPA ; les sujets qui en ont émergé étaient sensiblement similaires à ceux développés à Liège. Les points suivants ont été mis en exergue:

- Creuser la manière de **sensibiliser les consommateurs**, notamment en incluant les publics plus précaires à la dynamique par le renforcement de l'insertion socio-professionnelle.

- Apporter un **soutien aux producteurs locaux** et encourager le **développement des circuits courts**.

- **Créer des liens** entre les différents acteurs, et plus spécifiquement avec les élus locaux ainsi qu'avec les acteurs historiques de l'agroalimentaire. En développant des liens entre tous les acteurs autour de la table, le CPA facilitera ainsi la concertation et la coordination entre les différents projets pour ainsi déboucher sur une plus grande résilience du territoire.

- **Coconstruire le CPA** avec toutes les parties prenantes, ce qui selon les participants nécessitera de travailler collectivement sur sa vision, sa raison d'être et sa stratégie.

Faute de temps, certaines thématiques très importantes citées n'ont pu être développées: la question de la formation, du foncier (accès à la terre), du leadership – et en cela principalement l'intégration des élus –, et l'importance de définir des valeurs autour desquelles mobiliser les participants au projet.

Quant aux personnes et organisations qui devraient prendre part au CPA, les participants ont relevé l'importance de l'intégration de tous les producteurs/transformateurs (en soulignant l'enjeu de la relocalisation pour la majorité des agriculteurs de cette région essentiellement laitière, qui exportent en majorité leur production hors de la région) et des politiques, qui sont les acteurs essentiels du projet. Furent également cités comme parties-prenantes: les écoles, les acteurs de l'intégration socio-professionnelle, les consommateurs, les acteurs culturels, sans oublier les acteurs de l'agroalimentaire et de la grande et moyenne distribution... L'intégration de ces dernières catégories d'acteurs semble à priori moins « naturelle », d'autant plus que les instigateurs de ce CPA verviétois souhaitent mettre la priorité sur les structures telles que les coopératives de producteurs et les petits commerces locaux, ainsi que sur le public précarisé qui sera en première ligne pour orienter les décisions futures du CPA.

Pour harmoniser la prise de décision entre les différents protagonistes, il serait judicieux selon les participants de travailler en sous-groupes ou en collèges, qui éliraient chacun un ou deux représentants (dont un éventuellement tournant) au sein de l'*assemblée générale* du CPA.

Territoire de Huy-Waremme

Quant au territoire de Huy-Waremme, les acteurs présents autour de la table sont principalement issus des milieux associatifs et politiques locaux. Au sein de cette table ronde, différents points ont été discutés.

D'abord, **l'importance du réseautage**: le CPA doit devenir une instance de partage d'informations et de prise de connaissance de tous les acteurs (leurs besoins, leurs contraintes) afin d'éviter les doublons, et ainsi chercher la complémentarité entre les initiatives.

Ensuite, un point d'attention est porté sur la question de la **gouvernance** et de la **coordination** au sein du CPA, afin de le rendre efficace et collectif. Il doit permettre de fédérer largement et être inclusif en intégrant tous les acteurs de l'alimentation durable, qu'ils soient issus des milieux culturel, économique, associatif, du secteur de la production, de la transformation...

L'importance de la **sensibilisation** et de la **communication** est soulignée. En effet, tous les publics doivent être informés de la mise en place du CPA, des objectifs de cette démarche, du rôle qu'ils peuvent y jouer, afin d'atteindre ceux qui sont moins conscientisés aux enjeux de l'alimentation durable et les publics précarisés. Il est également proposé de développer un versant éducatif au CPA, via notamment la sensibilisation dans les écoles. Les parties présentes insistent aussi sur l'importance d'inclure les acteurs de la formation et de l'accompagnement impliqués dans le secteur de l'alimentation durable.

Les participants ont relevé la nécessité **d'impliquer les collectivités** dans le processus, comme cela se fait déjà au sein des 3 GAL[26] et du Parc naturel de l'arrondissement. De fait, il serait intéressant que les collèges communaux nomment en leur sein une personne en charge de la thématique alimentation durable, afin de conscientiser les pouvoirs publics et obtenir ainsi leur soutien. Le but de cette démarche serait alors d'amener les communes à mettre la question de l'alimentation durable à leur agenda politique et d'avancer de manière concertée et coordonnée dans l'arrondissement.

Finalement, les participants ont mentionné certaines thématiques qu'il serait intéressant de voir fleurir au sein du CPA. La première concerne **l'offre de formation** à renforcer sur le territoire, particulièrement en matière d'agriculture et d'alimentation. Ensuite, un **travail par filière** sera entrepris, notamment autour du **lait**, et un accent important sera mis sur la **logistique** et la commercialisation sur ce territoire qui possède un fort potentiel de développement. Enfin, la promotion d'un « **accès universel** » à l'alimentation durable, que ce soit dans les écoles, aux personnes en situation de précarité ou aux personnes plus âgées fut également plébiscitée comme thématique de travail.

4.

Sondages

Le séminaire fut également l'occasion de sonder les participants aux prémices du projet.

Parmi eux, 11 étaient présents pour le territoire de Huy-Waremme, 14 pour Liège Métropole et 13 pour le l'arrondissement de Verviers. Par ailleurs, 6 participants étaient des observateurs extérieurs.

À la question « Pensez-vous que la constitution du CPA pour votre territoire doit avoir lieu via un appel à candidature ? », 11 participants ont répondu « non », 4 ont répondu « oui » et 28 ont répondu « oui, avec certaines balises à définir ».

- 25 % — Huy - Waremme
- 32 % — Liège Métropôle
- 29 % — Verviers
- 14 % — Extérieur

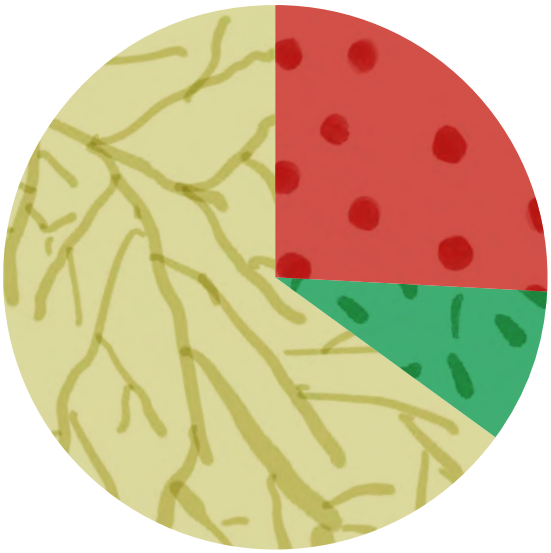

- 26 % — Non
- 9 % — Oui
- 65 % — Oui, avec certaines balises à définir

Concernant la composition du CPA, en particulier la nécessité d'y inclure toutes les catégories identifiées d'acteurs concernés par la thématique de l'alimentation durable, au sens du référentiel wallon. Seize participants ont estimé qu'elle devrait systématiquement reprendre des représentants de toutes les catégories d'acteurs (production, transformation, gestion des déchets, associations, enseignement, action sociale, partis politiques, santé, scientifiques, etc.). Sept participants ont indiqué que la composition du CPA devrait systématiquement reprendre un panel de représentants de certaines catégories d'acteurs, et 18 personnes ont marqué une préférence pour que la composition du CPA dépende de la thématique ou du projet abordé.

- 39 % — Systématiquement inclure toutes les catégories
- 17 % — Systématiquement reprendre un panel de représentants de certaines catégories
- 44 % — Dépendre de la thématique abordée

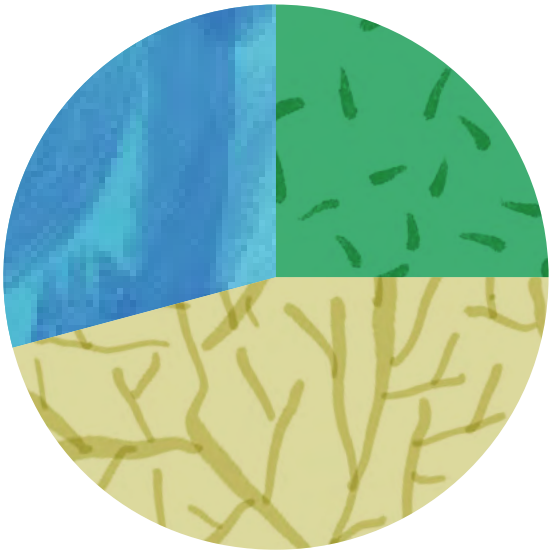

- 25 % — Décisionnaire
- 46 % — Consultatif
- 29 % — Similaire à une AG

Enfin, dernière question sur la nature du CPA et la portée de ses décisions, 10 participants ont estimé qu'il devait s'agir d'un organe décisionnaire, 19 ont opté pour un organe consultatif, et enfin 12 participants envisageaient un mode de fonctionnement similaire à une assemblée générale (graphique ci-contre).

Notons toutefois que, malgré l'investissement des conférences de bourgmestres d'arrondissements liégeois dans certains CPA (ceux de Liège et de Verviers), les décisions du ressort des communes devront, à chaque fois, être adoptées individuellement par chacune d'entre elles. En Belgique en effet, les arrondissements administratifs sont des subdivisions d'une province, qui ne disposent pas de pouvoirs propres en vertu de la Constitution. C'est donc sur une base volontaire que les communes s'associent dans le cadre de politique pluri-communales, en général via la « conférence des bourgmestres » des communes de chaque arrondissement. Ces conférences des bourgmestres prennent généralement la forme juridique d'une ASBL.

Pour l'Arrondissement de Liège, il s'agit de l'ASBL *Liège Métropole*. Cette question du sondage était donc mal posée, ou plutôt inutile : en aucun cas un CPA pluri-communal tel que ceux envisagés en Province de Liège ne saurait être décisionnaire sur des matières (pluri-) communales, et *a fortiori* régionales. Notons cependant qu'une dynamique de projets et de partenariats peut être instaurée de manière libre et autonome entre membres du CPA (qui dans la plupart des cas ne sont d'ailleurs pas des pouvoirs publics), et ne nécessite en conséquence aucun aval institutionnel.

Les 3 CPA en co-construction seront *in fine* autonomes. La plupart des participants (37) ont indiqué que selon eux, une alternance entre réflexions communes et en sous-territoire est nécessaire. Cette dernière option est celle qui guidera la construction des CPA en Province de Liège.

5. Conclusion

Ce séminaire fut l'occasion de confirmer l'intérêt des participants pour les projets de CPA en préparation. En effet, 46 structures et personnes furent invitées, et 66 personnes ont participé au séminaire.

Malgré la volonté d'inclure le maximum d'acteurs différents dans les futurs CPA, ce séminaire n'a rassemblé qu'un nombre réduit de catégories d'acteurs, et ce pour plusieurs raisons. Tout d'abord, les catégories d'acteurs n'ont pas encore été déterminées précisément, et le gouvernement wallon n'a d'ailleurs pas encore, à cette heure, fourni de recommandations sur la question. Ensuite, en ce qui concerne le territoire de l'Arrondissement de Liège par exemple, le travail de recensement et de cartographie de tous les acteurs potentiellement concernés est encore en cours de réalisation[27]. Enfin, un travail de communication et de sensibilisation sur les projets de gouvernance alimentaire territoriale est à effectuer envers les acteurs qui ne connaissent pas ces projets. Pour la CATL, cette démarche est à effectuer de manière bilatérale avec chaque structure clé identifiée. Il est en effet primordial d'ouvrir un maximum le panel d'acteurs. Mais est ce que le CPA parviendra à intéresser et donc impliquer les acteurs plus lointain de nos valeurs et convictions ?

Sur la question du rôle consultatif ou décisionnel des CPA, nous venons de l'expliquer, en ce qui concerne les matières (pluri-)communales, il sera consultatif. La question du lien entre les CPA locaux et le CwAD n'a quant à elle pas encore été abordée ni par le gouvernement wallon, ni par le CwAD. Deux organisations, le RAWAD (Réseau Wallon des Acteurs de l'Alimentation Durable) et la cellule Manger Demain (branche de l'ASBL Socopro), ont d'ailleurs été mandatées par le gouvernement wallon pour investiguer ces questions de gouvernance encore irrésolues (composition des CPA, relations entre le CwAD et les CPA, notamment), et soumettre des recommandations au CwAD d'ici la fin de l'année 2021.

Sur la question des thématiques de travail choisies pour chaque CPA, ce choix - en tous cas en ce qui concerne le CPA de L'Arrondissement de Liège - ne repartira pas d'une feuille blanche. Le CPA liégeois s'inscrit en effet dans un contexte préexistant, avec notamment toute une série d'actions mises en place par la CATL et par d'autres acteurs des filières courtes, dont on ne saurait faire abstraction. Par ailleurs, le processus participatif doit mener à des actions concrètes : des filières à développer, une accessibilité à l'alimentation saine et durable à renforcer, des producteurs à soutenir. Et ces actions doivent s'avérer utiles, avoir un impact sur la manière dont on produit et consomme l'alimentation sur notre territoire. Pour l'arrondissement de Liège, ce sont les organisations porteuses du projet et qui ont été mandatées par la Région wallonne pour le mener à bien – la CATL, l'Université de Liège, l'ASBL Liège Métropole - qui seront garantes du respect d'un bon équilibre entre ces divers objectifs: participation démocratique, projets concrets à mener, utilité, impacts...

La prochaine étape se déroulera le 11 septembre 2021, à nouveau avec la participation des forces vives des Arrondissements de Liège, Huy-Waremme et Verviers. L'objectif sera d'aller plus en profondeur dans les questions relatives aux thématiques et à la gouvernance de chaque CPA. Pour l'Arrondissement de Liège, l'objectif est de lancer officiellement le CPA début 2022. Les suites dans l'acte 2...

6.

Notes de fin

0
Le projet DISEIN Food s'intéresse aux circuits courts alimentaires et étudie les trajectoires de croissance et de diffusion des initiatives innovantes portées par les entreprises d'économie sociale dans une perspective de transition du système agro-alimentaire. Le projet entend expliquer ces trajectoires et en étudier les conséquences sur les initiatives et sur le système. L'analyse s'inscrit dans les études de la transition et combine une approche économico-organisationnelle, une approche sociologique et une approche géographique. Trois territoires sont étudiés: Liège, Lille et Liverpool.

1
FIAN International (anciennement FoodFirst Information and Action Network) est la première organisation internationale qui consacre son travail à la lutte pour la réalisation du droit à une alimentation adéquate et à la nutrition pour tous. FIAN Belgium est l'une des premières sections nationales de FIAN International, fondée en 1986 comme FIAN International. Plus d'infos: https://www.fian.be

2
Dans le cadre des CPA liégeois, l'échelle territoriale choisie est celle de l'arrondissement administratif

3
V. Bonomelli, M. Eggen, *Les Conseils de Politique Alimentaire, Vers une gouvernance démocratique des systèmes alimentaires* ?, FIAN, 2018

4
Actuel « Rapporteur spécial sur les droits de l'homme et l'extrême pauvreté » pour les Nations Unies et ancien « Rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation »

5
P. Bodeux, *Pour un conseil de Politique alimentaire*, Le Soir Plus, le 04/05/2017. URL: https://plus.lesoir.be/92586/article/2017-05-04/pour-un-conseil-de-politique-alimentaire

6
En 2017, Olivier De Schutter prônait lui-même le développement de CPA en Province de Liège

7
C. Jonet, *Systèmes agroalimentaires alternatifs – Sortir de la niche: Le cas de la Ceinture Aliment-Terre Liégeoise,* Barricade, 2015. URL: http://www.barricade.be/sites/default/files/publications/pdf/2015__-__etude__-__systemes__agroalimentaires__alternatifs.pdf

8
https://www.iew.be/la-democratie-au-service-de-lassiette-pour-tous/

9
https://stad.gent/nl/groen-milieu/klimaat/eten-van-hier/duurzame-voedingsinitiatieven/gentse-voedselraad-ondersteunt-toekomstgerichte-projecten

10
Ce conseil a depuis lors adapté son fonctionnement, et se dénomme désormais « Conseil Participatif Good Food »: https://goodfood.brussels/fr/content/le-conseil-participatif-good-food

11
https://rnpat.fr/pat/pat-du-douaisis

12
Stratégie portée en 2018 par l'ancien Ministre wallon de l'environnement, Carlo di Antonio, *Stratégie « Manger Demain » vers un système alimentaire durable en Wallonie*. https://www.walloniedemain.be/wp-content/uploads/2019/12/Strat%C3%A9gie%20Manger%20Demain.pdf

13
Les CPA sont définis par Manger Demain comme des « structures de gouvernance collaborative rassemblant des acteurs d'un même territoire et gravitant autour des différentes dimensions de l'alimentation (satisfaction d'un besoin humain fondamental, contribution à la qualité de vie et à la santé humaine, préservation de l'environnement, juste rémunération des producteurs, maintien du tissu rural, soutien des circuits courts, développement économique local et création d'emplois, transmission d'une identité culturelle, etc.) en vue d'y soutenir une dynamique de transition vers un système alimentaire durable. » https://www.mangerdemain.be/cpa-locaux/

14
Informations sur le CWAD: https://spw.wallonie.be/coll%C3%A8ge-wallon-de-l%E2%80%99alimentation-durable-les-40-membres-d%C3%A9sign%C3%A9s

15
Déclaration de politique régionale pour la Wallonie 2019-2024, https://www.wallonie.be/sites/default/files/2019-09/declaration_politique_regionale_2019-2024.pdf

16
46 projets pour soutenir la relocalisation de l'alimentation en Wallonie https://tellier.wallonie.be/home/presse--actualites/publications/46-projets-pour-soutenir-la-relocalisation-de-la-limentation-en-wallonie.publicationfull.html

17
Image: https://www.liegeeuropemetropole.eu/territoire.php le 15/04/21

18
Porté par le GAL Jesuishesbignon.be, GAL Pays des Condruses, Devenirs, Créa-job, HesbiCoop

19
Ce référentiel est téléchargeable à l'adresse suivante: https://www.mangerdemain.be/2018/09/01/le-referentiel-pour-une-alimentation-durable-en-wallonie/ (consulté le 25/06/2021)

20
Projet de recherche de l'ULiège s'intéressant aux circuits courts et aux initiatives innovantes de transition alimentaire

21
https://ccgad.bordeaux-metropole.fr/Le-CCGAD/Le-CCGAD-c-est-quoi/Le-CCGAD-en-bref consulté le 06/04/2021

22
Image: https://agriculture.gouv.fr/comment-construire-son-projet-alimentaire-territorial consulté le 06/04/2021

23
https://rnpat.fr/

24
https://ccgad.bordeaux-metropole.fr/ le 06/04/2021

25
Cf. par exemple les réflexions de la chercheuse D. Paturel : https://www.chaireunesco-adm.com/Democratie-alimentaire-de-quoi-parle-t-on // https://revue-sesame-inrae.fr/vous-avez-dit-democratie-alimentaire

26
Un groupe d'action locale ou GAL est un ensemble de partenaires socio-économiques privés et publics installés dans des territoires ruraux et chargés de la mise en place d'une stratégie de développement organisée en accord avec le programme européen Leader. Les GAL de l'Arrondissement de Huy-Waremme sont les suivants: la GAL Je suis hesbignon, la GAL des Condruses et le GAL Burdinale Mehaigne.

27
Au moment de l'écriture de ce texte, c'est-à-dire en août 2021.

Analyse rendue possible par

Avec le soutien de la Wallonie

Ceinture AlimenTerre Liégeoise
Éducation permanente

Rédaction
Louise Balfroid
Mathilde Compas

Relecture
Virginie Bartholomé
Christian Jonet

Design graphique
Taste & Visual
@tasteandvisual

Couverture
Orama
@orama_illustration

Le document est composé
en Georama et en Newsreader
dessinées par Production Type.
-
Août 2021
Liège

Ceinture Alimen'Terre Liégeoise

Éducation permanente

La mission de la Ceinture Aliment-Terre Liégeoise (CATL) est de favoriser le développement de l'alimentation durable et des filières courtes et locales, en sensibilisant à ces thématiques, en soutenant les acteurs qui les composent et en facilitant leur développement.

Elle a été lancée en novembre 2013 par une coalition d'acteurs citoyens, économiques et culturels de la région liégeoise.

Plus d'informations :

www.catl.be

Cette analyse s'inscrit dans le cadre d'une demande de reconnaissance en éducation permanente de la CATL.

Vous désirez consulter nos autres analyses et études, vous les trouverez ici: https://www.catl.be/la-catl/education-permanente/